



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Eure

Question écrite n° 12540

Texte de la question

M Jean-Louis Debre attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur l'état des équipements dont disposent les fonctionnaires de police dans le département de l'Eure. A Evreux, la brigade de surveillance nocturne (BSN) ne dispose pas de véhicule propre. La formation motorisée urbaine (FMU) nouvellement constituée et composée de quatre fonctionnaires attend toujours les motos qui lui ont été attribuées. Par ailleurs, le matériel radio dont est dotée la police est très peu performant et, de ce fait, nuit à l'efficacité des fonctionnaires de police. Ce manque de matériel évident au commissariat de police d'Evreux peut être également constaté dans la circonscription de police des Andelys, Bernay, Louviers ou Vernon. Peut-il préciser la décision qu'il compte prendre rapidement pour améliorer cet état de fait, notamment en ce qui concerne la BSN et le FMU d'Evreux.

Texte de la réponse

Reponse. - Les polices urbaines du département de l'Eure ont déjà bénéficié de l'application du plan de modernisation de la Police nationale, notamment en ce qui concerne le parc automobile, renouvelé en partie et renforcé de quatre véhicules serigraphiés et d'un autre banalisé depuis 1986, portant la dotation globale à douze véhicules serigraphiés et douze banalisés. La circonscription de police urbaine d'Evreux dispose quant à elle de cinq véhicules banalisés, dont un attribué au titre du plan de renforcement 1989 des moyens mobiles des formations d'identité judiciaire, et de quatre serigraphiés. Cette dotation, conforme aux ratios, permet l'utilisation d'une automobile performante par la brigade de surveillance nocturne. Par ailleurs, la livraison des motocyclettes de la nouvelle formation urbaine interviendra très prochainement et l'action en faveur de ce service sera poursuivie dans le domaine des transmissions. Le renouvellement des postes portables sera effectué dans le courant de cette année, alors que celui d'une partie du matériel radio des véhicules est envisagé dans le cadre du nouvel exercice budgétaire, tout comme l'amélioration du réseau urbain. Ces mesures significatives tant dans le domaine des transmissions que du parc automobile permettront une plus grande disponibilité et une meilleure efficacité des fonctionnaires de police pour répondre à l'attente de la population.

Données clés

Auteur : [M. Debré Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12540

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1989, page 1999